



***Avis d'appel public à la
concurrence***

***Aménagement partiel du rez de
chaussée du Carmel en salles
d'exposition***

Identification de la collectivité :

Commune de Pamiers
1, place du Mercadal - 09100 Pamiers

Renseignements d'ordre administratif, d'ordre technique, adresse de retrait des dossiers et de remise des offres :

Commune de Pamiers - Direction de la Commande Publique
1, place du Mercadal - BP 70167 - 09101 Pamiers Cedex
Tél : 05 61 60 95 43 ou 05 61 60 95 46 - Fax : 05 61 60 94 87 - E-mail :
commande.publique@ville-pamiers.fr

Le dossier de consultation peut être intégralement téléchargé depuis les sites www.ville-pamiers.fr rubrique Commande Publique ou www.marchesonline.com.

Objet du marché :

Travaux relatifs à l'aménagement partiel du rez de chaussée du Carmel en salles d'exposition

Lieu d'exécution des travaux :

Place du Mercadal 09100 Pamiers

Visite des lieux :

Rendez-vous sur place devant l'entrée du Carmel

place du Mercadal, 09100 Pamiers

Le vendredi 6 janvier 2017 à 10h00

Le présent avis vaut convocation.

Il ne sera pas organisé de nouvelle visite.

Notification et période d'exécution du marché :

Le marché devrait être notifié dans le mois suivant la date limite de réception des offres.

Les travaux seront achevés au plus tard le 15 avril 2017.

Procédure :

Marchés en procédure adaptée.

Type de marché :

Marché de travaux, alloti :

Tranches :

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches

Variantes - Options :

Les variantes ne sont pas autorisées

Option : sans objet

Nomenclature :

Classification C.P.V. : 45262522-6 Travaux de maçonnerie - 45421000-4 Travaux de menuiserie - 98395000-8 Services de serrurerie - 45410000-4 Travaux de plâtrerie - 09310000-5 Électricité - 39715200-9 Équipement de chauffage - 44111400-5 Peintures et revêtements muraux

Numéros de marchés avec allotissement :

1. Lot 1 : Maçonnerie - 2016059IBATL01
2. Lot 2 : Menuiserie bois Serrurerie - 2016059IBATL02
3. Lot 3 : Plâtrerie - 2016059IBATL03
4. Lot 4 : Electricité Courants forts et faibles - 2016059IBATL04
5. Lot 5 : Chauffage gaz - 2016059IBATL05
6. Lot 6 : Peinture - 2016059IBATL06

Lot 1 : Lot 1 : Maçonnerie

Lot 2 : Lot 2 : Menuiserie bois Serrurerie

Lot 3 : Lot 3 : Plâtrerie

Lot 4 : Lot 4 : Electricité Courants forts et faibles

Lot 5 : Lot 5 : Chauffage gaz

Lot 6 : Lot 6 : Peinture

Pièces constitutives du marché :

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité :

1-Pièces particulières

- L'Acte d'Engagement (AE)
- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Les Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.)
- Le cadre de mémoire technique
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux prestations objet du marché, si celui-ci vise ce cahier
- Le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) applicable aux prestations objet du marché, si celui-ci vise ce cahier
- Les actes spéciaux de sous traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du marché

2-Pièces générales

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier jour du mois d'établissement des prix, tel que ce mois est défini au 3.5.2.

- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de travaux approuvé par arrêté du 8 septembre 2009 ;
- Le cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux ;
- Le cahier des clauses spéciales (CCS), celui des documents techniques unifiés (DTU) ;

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

- Les prix sont établis dans les conditions prévues au cahier des clauses administratives particulières,
- Le mode de règlement est le mandat administratif,
- Le délai de paiement est de 30 jours. En cas de dépassement du délai global de paiement, les intérêts moratoires seront majorés conformément au décret du 31 mars 2013,
- La monnaie de compte du marché est l'euro.

Sélection des offres ou Critères de sélection :

Conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux Marchés Publics, le Maître d'Ouvrage décide de recourir à la négociation, à l'issue de l'étude des offres, avec les trois candidats les mieux classés, en se réservant toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

a. Critères de sélection avant éventuelle négociation :

Les critères sont notés de 0 à 10, 10 étant la meilleure note, 0 la plus mauvaise

- **Prix H.T.** (note inversement proportionnelle au prix ; la meilleure note étant attribuée au prix le plus bas): 60% suivant la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Prix le plus bas} \times 0.60}{\text{offre du candidat}}$$

offre du candidat

- **Qualité technique** appréciée au travers du mémoire technique et notamment la mise en œuvre des travaux : 30%
- **Gestion de l'environnement** : et notamment sur les procédés de nettoyage et d'enlèvement des déchets, appréciée au travers du mémoire technique ; (la meilleure note étant attribuée aux meilleures conditions) : 10%

a. Critères de sélection, après négociation, à l'issue de la remise des offres ultimes :

Les critères sont notés de 0 à 10, 10 étant la meilleure note, 0 la plus mauvaise

- **Prix H.T.** (note inversement proportionnelle au prix ; la meilleure note étant attribuée au prix le plus bas): 60% suivant la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Prix le plus bas} \times 0.60}{\text{offre du candidat}}$$

offre du candidat

- **Qualité technique** appréciée au travers du mémoire technique et notamment la mise en œuvre

des travaux : 30%

- **Gestion de l'environnement** : et notamment sur les procédés de nettoyage et d'enlèvement des déchets, appréciée au travers du mémoire technique ; (la meilleure note étant attribuée aux meilleures conditions) : 10%

Documents à fournir :

Le candidat fournira les éléments suivants :

- Le DPGF (la colonne désignation ne pourra pas être modifiée par le candidat),
- L'offre technique (répondant aux critères de sélection),
- L'offre financière,

- Une attestation d'assurance professionnelle,
- Tous justificatifs de la compétence et de la capacité du candidat à exécuter le marché dans les règles de l'art,
- Les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat)

Condition de réception - Délai de validité des offres :

- Les offres doivent être exclusivement rédigées en français.
- Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- Les offres doivent être envoyées par courrier recommandé avec avis de réception, ou remises contre récépissé, à l'adresse suivante : Mairie de Pamiers, Direction de la Commande Publique - 1, place du Mercadal - B.P. 70167 - 09101 Pamiers cedex ou par voie électronique.
- Toutes les offres reçues recevront une réponse.

Contenu du Dossier de Consultation :

- Le présent règlement de la consultation,
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières,
- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières,
- Les plans,
- Les DPGF,
- Le RICT,
- La notice explicative de l'ATTRI1 - Acte d'engagement
- Formulaire DC1 (lettre de candidature) et la notice explicative,
- Formulaire DC2 (déclaration du candidat) et la notice explicative.

Date de mise en ligne de l'avis :

jeudi 15 décembre 2016

Date limite de réception des offres :

vendredi 27 janvier 2017 à 17 heures en Mairie de Pamiers, Direction de la Commande Publique.